

CENTRE

Axe 4 : Management et tutorat

Module n°3 : Accompagner le développement des apprentissages et l'autonomie professionnelle

Contexte

Pas de contexte

Objectifs

- Suivre le parcours avec le centre de formation
- Organiser le parcours au sein de l'entreprise
- Accompagner l'apprenti/alternant dans son parcours d'apprentissage

Renseignements complémentaires

Ce dispositif est composé de cinq modules :

Public

Tout personnel FPH pouvant attester de l'accompagnement d'au moins un apprenti/alternant sur la durée totale de son parcours et d'une formation complète de maître d'apprentissage en lien avec le référentiel de compétences.

Exercice

2024

Code de formation

H421

Nature

AFC

Durée

1 heure